



LES COLLOQUES
CERISY

APPOSER SA MARQUE

*LE SCEAU ET SON USAGE
AUTOUR DE L'ESPACE ANGLO-NORMAND*



Centre culturel international de Cerisy-la-Salle – 4-8 juin 2013

Actes du colloque international

édités par Christophe MANEUVRIER, Jean-Luc CHASSEL et Clément BLANC-RIEHL

publiés avec le concours de l'Office universitaire d'études normandes (université de Caen Normandie)

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE



ÉDITIONS DU LÉOPARD D'OR

2022

Colloque de Cerisy

Centre culturel international de Cerisy-la-Salle
F 50210 Cerisy-la-Salle (Manche)
et Association des Amis de Pontigny-Cerisy
27, rue de Boulainvilliers
F 75016 Paris
www.ccic-cerisy.asso.fr

Colloque international

Apposer sa marque. Le sceau et son usage autour de l'espace anglo-normand
Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, 4-8 juin 2013

organisé par

le Centre Michel-de-Boüard – Centre de recherches archéologique et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM), UMR 6273 (CNRS / Université de Caen Normandie) – Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, CS 14032, F 14032 Caen cedex 5
<http://www.unicaen.fr/craham/>

l'Office universitaire d'études normandes (OUEN) de l'université de Caen Normandie – Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH), SH 221, Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, CS 14032, F 14032 Caen cedex 5
<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/ouen>

le centre de Sigillographie et d'Héraldique des Archives nationales – Centre d'Accueil et de Recherche des Archives nationales (CARAN), 11, rue des Quatre-Fils, F 75003 Paris
<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/site-de-paris>

avec le soutien de

la Société française d'héraldique et de sigillographie (SFHS) – 60, rue des Francs-Bourgeois, F 75141, Paris cedex 03 – <http://sfhs-rfhs.fr/>

la Société d'histoire du droit et des institutions des pays de l'Ouest de la France – Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, CS 14032, F 14032 Caen cedex 5

Actes édités par

Christophe MANEUVRIER, Jean-Luc CHASSEL et Clément BLANC-RIEHL

et publiés avec le concours de

l'Office universitaire d'études normandes (OUEN)
de l'université de Caen Normandie

© Société française d'héraldique et de sigillographie

Revue française d'héraldique et de sigillographie – <http://sfhs-rfhs.fr>

© Éditions du Léopard d'Or – 8, rue du Couëdic, F 75014 Paris

<http://www.leopardor.fr> – leoparddor@gmail.fr – Tél. : 01 43 27 57 98 / 01 43 20 35 10

Édition imprimée : ISSN 1158-3355 / Édition électronique : ISSN 2606-3972

Dépôt légal 4^e trimestre 2022 (numérique) / 2^e trimestre 2023 (imprimée)

Imprimé par Nidiaci Grafiche, San Gimignano (SI), Italia

Pour citer la version numérique de cet article :

Dominique Delgrange, « Les collections de matrices comme source de l'histoire du sceau », dans *Apposer sa marque. Le sceau et son usage autour de l'espace anglo-normand*, éd. C. Maneuvrier, J.-L. Chassel et C. Blanc-Riehl, Paris, Société française d'héraldique et de sigillographie - Éditions du Léopard d'Or, 2022, p. 313-327 ; en ligne : http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/cerisy2013/cerisy2013_delgrange.pdf

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

par Christophe MANEUVRIER, Jean-Luc CHASSEL et Clément BLANC-RIEHL, p. V-VII

SCEAU ET PRATIQUES DE L'ÉCRIT EN NORMANDIE

*Apposer la marque de l'autorité :
les sceaux des juridictions laïques en Normandie (XIII^e-XV^e siècle)*

par Isabelle BRETTHAUER, p. 1-18

*Dire le sceau et l'acte de sceller dans les actes normands
(XII^e-début du XIII^e siècle)*

par Grégory COMBALBERT, p. 19-32

*Vexin normand et Vexin français :
une frontière politique peut-elle tracer une frontière sigillographique ?*

par Caroline SIMONET, p. 33-49

LES MONASTÈRES DE NORMANDIE ET DU VAL DE LOIRE : SCEAUX, CHARTRIERS ET CARTULAIRES

Les sceaux du chartrier de l'abbaye de Savigny, de 1112 à 1300

par Richard ALLEN, p. 51-74

*Les sceaux des abbés et du convent de la Trinité de Fécamp
jusqu'au début du XIV^e siècle*

par Michaël BLOCHE, p. 75-102

Sceaux et pratiques sigillaires des abbés normands (XII^e-XIII^e siècles)

par Christophe MAUDUIT (†), p. 103-124

*Transcrire sans dessiner les sceaux. Quel sens donner à cette démarche ?
(France de l'Ouest, XI^e-XIII^e siècle)*

par Chantal SENSÉBY, p. 125-145

IMAGE ROYALE ET IDENTITÉ DES ÉLITES, DE L'OCCIDENT À BYZANCE

*Usages pratiques et symboliques du sceau dans l'aristocratie anglo-normande
(XII^e-XIII^e siècles)*

par Maïté BILLORE, p. 147-175

L'usage des sceaux à Byzance d'après ceux des Francs au service de l'Empire

par Jean-Claude CHEYNET, p. 177-191

*Bullam meam plumbeam impono. Le scellement de plomb
dans le Midi de la France (XII^e-XIII^e siècles)*

par Laurent MACÉ, p. 193-205

Sceau et pouvoir : l'usage du sceau par les rois du Portugal au Moyen Âge

par Rosário MORUJÃO, p. 207-232

MATRICES ET EMPREINTES : MATIÈRES ET TECHNIQUES

La découverte de poils ou de cheveux humains dans les sceaux : valeurs symboliques des matériaux constitutifs des premiers sceaux royaux

par Marie-Adélaïde NIELEN et Agnès PRÉVOST, p. 233-244

Différenciation et rattachement. L'élaboration des sceaux des monastères normands et de leurs prieurés anglais au XII^e et XIII^e siècles

par Markus SPÄTH, p. 245-257

Le devenir post mortem des sceaux médiévaux : le cas des matrices brisées

par Ambre VILAIN, p. 259-272

LA SIGILLOGRAPHIE : CONCEPTIONS, OUTILS ET MÉTHODES

L'inventaire numérique des sceaux de Champagne-Ardenne : méthode et premiers résultats

par Arnaud BAUDIN, p. 273-298

Sceaux normands ou sceaux de la Normandie : l'édition des sources sigillaires (1834-1911)

par Clément BLANC-RIEHL, p. 299-312

Les collections de matrices comme source de l'histoire du sceau

par Dominique DELGRANGE, p. 313-327

Abréviations usuelles et références bibliographiques, p. 329-340



Ont participé à cet ouvrage :

Richard ALLEN, docteur en Histoire, archiviste et chercheur à l'université d'Oxford (Magdalen College) ; Arnaud BAUDIN, docteur en Histoire, directeur adjoint des Archives et du Patrimoine du département de l'Aube ; Clément BLANC-RIEHL, historien de l'art, chargé d'études documentaires aux Archives nationales, responsable des collections sigillographiques ; Maïté BILLORÉ, maître de conférences à l'université Lyon III - Jean-Moulin ; Michaël BLOCHE, archiviste-paléographe, docteur en Histoire, directeur de la mission de préfiguration des Archives nationales de la Principauté de Monaco ; Isabelle BRETTHAUER, docteure en Histoire, chargée d'études documentaires aux Archives nationales ; Jean-Luc CHASSEL, maître de conférences honoraire d'Histoire du droit à l'université Paris-Nanterre ; Jean-Claude CHEYNET, professeur émérite à l'université de la Sorbonne - Paris IV, directeur honoraire du Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance ; Grégory COMBALBERT, maître de conférences à l'université de Caen Normandie ; Dominique DELGRANGE, secrétaire général de la Société française d'héraldique et de sigillographie, membre de la Commission historique du Nord ; Laurent MACÉ, professeur à l'université Toulouse - Jean-Jaurès ; Christophe MANEUVRIER, maître de conférences à l'université de Caen Normandie ; Christophe MAUDUIT (†), doctorant en Histoire, université de Caen Normandie ; Rosário MORUJÃO, professeure à l'université de Coimbra ; Marie-Adélaïde NIELEN, archiviste-paléographe, docteure en Histoire, conservatrice en chef aux Archives nationales ; Agnès PRÉVOST, responsable de l'atelier de restauration et de moulage des sceaux aux Archives nationales ; Chantal SENSÉBY, maître de conférences à l'université d'Orléans ; Caroline SIMONET, professeure agrégée d'Histoire, docteure en Histoire ; Markus SPÄTH, professeur à l'université Justus-Liebig de Gießen ; Ambre VILAIN, maître de conférence à l'université de Nantes.

Les collections de matrices comme source de l'histoire du sceau

DOMINIQUE DELGRANGE

L'étude des matrices de sceaux, outils servant à imprimer une marque sur de la cire, plus tard sur du papier, a porté principalement sur les objets les plus remarquables, d'un point de vue artistique ou historique, plutôt sur des cas isolés. Les matrices conservées dans des collections, décrites ou non dans des inventaires et catalogues, ont peut-être jusqu'ici rebuté les chercheurs. Plusieurs difficultés peuvent expliquer la confidentialité des études et des inventaires ; ce sont : la lecture malaisée des légendes, la petite dimension des pièces, leur état de conservation, la présence de nombreux faux, pastiches et copies, et surtout le fait que les matrices sont des objets « orphelins », retirés de leur contexte, contrairement aux empreintes de sceaux apposées sur des documents qui nous sont parvenus le plus souvent par fonds ou lots homogènes.

Les collections de matrices de sceaux méritent pourtant d'être mieux considérées en tant que « source de l'histoire du sceau ». Au-delà de l'intérêt archéologique lorsque les lieux et conditions des trouvailles ont été documentés, elles apportent un éclairage sur les aspects techniques des pratiques sigillaires et aussi sur la question de l'érudition historique.

I. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE DES COLLECTIONS DE MATRICES DE SCEAUX

Les études et les recherches sigillographiques se sont principalement organisées autour du document scellé, en ignorant souvent les outils servant à apposer les empreintes. Ces objets, les matrices de sceaux, ont été longtemps considérés comme des curiosités¹. Seuls les exemplaires les plus réussis du point de vue de l'art de la gravure, les plus emblématiques par leur dimension et leur type ou encore la personnalité du sigillant retenaient l'attention des historiens. En entrant dans la complexité des multiples interrogations posées, on prend conscience des perspectives offertes par l'étude des matrices. L'appréhension d'aspects purement techniques : la gravure, des outils utilisés (poinçons, ciseaux), de la composition du métal², des détails de l'ornementation, apporteront une nouvelle vision de la place des matrices et des sceaux dans le monde artistique, en particulier au Moyen Âge³. On pourra imaginer d'autres retombées permettant de mettre en valeur les productions de la période Moderne. L'étude technique des matrices pourrait également fournir certains éclairages dans le domaine de l'histoire des mentalités, tout d'abord du point de vue des utilisateurs, en apportant des éléments de réponses aux questions de l'existence de foyers de productions régionaux, d'écoles, de style de gravure, des raisons pour lesquelles un sigillant se contente d'une matrice grossièrement gravée ou au contraire exige un objet réalisé avec le plus grand soin. On se demandera quelles sont les sources d'inspiration qui font adopter tel ou tel type ? On cherchera à savoir depuis quand et comment se sont constituées les collections de matrices⁴.

Cette étude n'aurait pu être menée sans l'aide et l'attention apportés par M^{mes} et MM Arnaud Bréjon de Lavergnée, conservateur général du Patrimoine, Annie Castier, du Musée des Beaux-Arts de Lille, Jean Luc Chassel, président de la SFHS, Alexis Doneztkoff, conservateur aux Archives départementales du Nord, Florence Gombert, conservatrice au Musée des Beaux-Arts de Lille, M^{me} Masson, du Musée d'histoire naturelle de Lille, Bertrand Radigois, directeur du Musée d'histoire naturelle de Lille, Bénédicte Térouanne, directrice de la Médiathèque de Cambrai.

1. Les empreintes détachées ont subi le même sort : Lecoy de La Marche, *Les sceaux*, Paris, 1889, p. 300-301.

2. Le tout récent projet « ADÉMAT », annoncé par Ambre Vilain dans le recueil des actes de la journée d'études *Les matrices de sceaux*, organisée par la Société française d'héraldique et de sigillographie en partenariat avec les Archives nationales, l'INHA et la BnF (Paris, 14 octobre 2014), visera à étudier ces aspects de manière scientifique : Chassel et Delgrange (éd.), *Les matrices de sceaux...*, RFHS, t. 86, 2016.

3. L'exposition organisée du 27 mai au 28 septembre 2015 par le Musée du Louvre-Lens, « D'or et d'ivoire : Paris, Pise, Florence, Sienne, 1250-1320 », malgré les problèmes de mise en valeur de ces petits objets que sont les matrices, a permis de situer, jouxtant les fins ivoires sculptés et les parchemins délicatement peints, le caractère précieux et artistique des plus beaux objets ciselés servant à imprimer les sceaux et la place qu'ils ont occupée aux yeux d'une clientèle raffinée.

4. Un article de John Cherry, dans *Les matrices de sceaux...* (*supra*, n. 2), p. 39-45, évoque l'existence de collections de matrices en Italie dès la fin du XVII^e siècle. Du même : *Richard Rawlinson and his seal*

Apposer sa marque. Le sceau et son usage autour de l'espace anglo-normand
Actes du colloque de Cerisy (4-8 juin 2013), éd. C. Maneuvrier, J.-L. Chassel et C. Blanc-Riehl
Paris, Société française d'héraldique et de sigillographie - Éditions du Léopard d'Or, 2022

1. Difficultés

Cependant, cette démarche de prise en compte des apports, de l'intérêt de l'étude des matrices, pour la sigillographie aura été perturbée par plusieurs facteurs et faits. Les conditions n'étaient sans doute pas encore réunies jusqu'ici. Les difficultés qui ont pesé sur cette question des matrices semblent être de trois ordres, elles portent sur l'identification et la datation des pièces, la documentation et la présence de nombreux faux ou copies.

Identification, lecture, datation.

La lecture des légendes a souvent augmenté la difficulté. Le métal est parfois corrodé, il arrive que la matrice ait été en partie détruite, les noms sont souvent abrégés et la forme des caractères varie. L'héraldique n'apporte une réponse à l'identification et à la datation que dans la mesure où les armoiries ou les emblèmes sont décrits et répertoriés par ailleurs. Le problème de l'identification se pose pour de nombreuses matrices de la période médiévale. Il est encore plus difficilement résolu pour les matrices découvertes au cours de fouilles, et pratiquement permanent pour les matrices de cachets datant de la période Moderne, la plupart du temps anépigrahes.

Localisation des collections, descriptions et inventaires

Les sources de la documentation sont très variées. À la lecture de la *Bibliographie de la sigillographie française*⁵, elles apparaissent comme fragmentaires et disséminées. En y regardant bien, les résultats d'une enquête menée à l'initiative du comité de Sigillographie du Conseil international des archives, entre 1988 et 1991, publiés en 1993⁶, laissent planer, pour la France en tous cas, une imprécision dans beaucoup de réponses ; ils font apparaître l'absence d'un repérage systématique des collections publiques⁷. On peut espérer que, profitant un jour ou l'autre d'un regain d'intérêt, ces objets pourront être mieux catalogués et faire l'objet de listes ou corpus. Il n'en va pas de même pour les collections privées⁸, lesquelles peuvent être conservées longtemps par les membres de la famille et les héritiers d'un collectionneur avant d'être dispersées, négociées de gré à gré ou en ventes publiques, souvent sans faire l'objet d'une étude ou d'un catalogue. À ces questions il convient d'ajouter celle des découvertes, de plus en plus nombreuses opérées dans le cadre de fouilles non autorisées. La quantité de matrices étant apparues sur le marché en une douzaine d'années pouvant être estimée à quelques milliers⁹, beaucoup plus que ce qui vient à la connaissance des archéologues professionnels ! Les services officiels d'archéologie ne recueillent et ne conservent comparativement que bien peu de matrices¹⁰.

Faux et copies

De nombreux faux et copies peuplent les collections privées ou publiques. Comment les détecter et leur attribuer un véritable statut ? Pour l'instant, à défaut d'un système de repérage basé sur

matrices. Collecting in the early eighteenth century, Oxford, Ashmolean Museum - University of Oxford, 2016.

5. Gandilhon et Pastoureau, *Bibliographie de la sigillographie française*, Paris, 1982. Les publications rendant compte des matrices, inventaires et articles, sont mentionnées page 14 à 19 (numéros 69 à 157). Il faut y ajouter les mentions apparaissant dans des études régionales dispersées dans cette bibliographie.

6. Stéfan Kuczynski, *Janus. Revue archivistique*, 1993, n° 1, p. 18-24.

7. Je dois remercier chaleureusement Clément Blanc (Archives nationales, Paris) de m'avoir communiqué le dossier contenant les réponses reçues de la part des institutions françaises à l'occasion de cette enquête.

8. La collection Houzé de L'Aulnoit (à Lille) a été vue par Roger Rodière qui en annonçait l'imminente édition « sous presse », en 1935 (v^{le} de Ghellinck, *Sceaux et armoiries... de la Flandre*, Paris, 1935, p. 227). Cependant aucun catalogue ne parut. Les fiches de Rodière, rassemblées par René Gandilhon après 1944, décrivent un ensemble de plus de 400 numéros, avec des inédits et des pièces provenant de ventes plus anciennes (collection Schuermans, par exemple). Des numismates lillois ont pu voir quelques matrices encore en possession de membres de la famille dans les années 1960. Depuis on ignore tout du devenir de cette collection.

9. Information communiquée naguère par Gilles Rondel († 2015). Clément Candon réalise pour le musée de Sens l'inventaire de cet ensemble documentaire à partir des fiches et des moulages pris par cet amateur d'archéologie qui était en contact avec de nombreux « découvreurs ». Pour la plupart des « prospecteurs » qui ignorent parfois qu'ils œuvrent dans l'illégalité, la trouvaille provoque la même joie que la prise d'un beau poisson pour un pêcheur. Que devient l'objet après avoir suscité admiration et envie ? La part d'émulation lucrative n'est pas à exclure.

10. La parution des actes de la journée d'étude *Les matrices de sceaux...* (*supra*, n. 2) a néanmoins permis de sensibiliser quelques services d'archéologie qui, après avoir pris contact avec la Société française d'héraldique et de sigillographie, ont pu enrichir les notices décrivant des pièces découvertes récemment.

l'analyse de l'alliage métallique employé et de la mesure des plus petits détails de fabrication, seul le coup d'œil et la prise en compte de la forme des anneaux, appendices de préhension, de suspension, de fixation, ou au contraire de leur absence, permettent un premier classement¹¹. Le fait qu'un objet ait été décrit, répertorié et publié par la littérature spécialisée ne constitue pas toujours un gage d'authenticité¹².

2. Perspectives

De nouvelles perspectives d'études apparaissent aujourd'hui. L'accélération de la circulation d'images, la possibilité d'échanges de nombreuses informations au sein d'un groupe réunissant chercheurs, érudits, historiens, archivistes et techniciens sont autant d'opportunités qui permettront de suivre une méthode qui reste encore à mettre au point.

À la lumière des techniques nouvelles

L'examen attentif avec une simple loupe permet de vérifier si un bloc métallique présente des traces de bouillons de fonte, des aspérités ou des marques de lime ; on peut admettre aujourd'hui que des observations effectuées à l'aide d'appareils de mesure et d'analyse des métaux permettront de vérifier avec la plus grande précision le mode de fabrication et la composition d'un alliage, confirmant si la matrice a été élaborée selon une technique compatible avec les pratiques de l'époque concernée. Les processus de fabrication des matrices (par fonte, gravure, estampage), les outils employés (ciseau, burin, échoppe, poinçon) pourront être étudiés avec plus de précision. Ces observations apporteront sans doute un éclairage nouveau sur la question des écoles, des ateliers et du recours par les utilisateurs « sigillants » à un graveur plus ou moins expérimenté selon la région, le milieu social, les coutumes locales.

Documentation plus cohérente, possibilité de recroiser les informations

Le tri et l'organisation d'une information documentaire trop souvent fragmentaire se fera en passant par la constitution et l'utilisation de bases de données croisant les différentes ressources. La bibliographie de la sigillographie française fait l'objet d'une mise à jour régulière publiée dans la *Revue française d'héraldique et de sigillographie*¹³. Un chapitre consacré aux corpus et catalogues de matrices et aux articles spécialisés traitant de ce sujet serait certainement fort utile. L'ambition de la base de données « SIGILLA »¹⁴ est de cataloguer les empreintes de sceaux, les actes et documents sur lesquelles elles sont fixées, de permettre de rapprocher les publications, anciennes ou récentes, signalant ou décrivant les empreintes, les matrices et aussi les dessins, relevés, catalogues où elles sont reproduites. La tâche est immense, sa réalisation prendra sans doute du temps et sollicitera de nombreuses énergies et bonnes volontés.

Les comparaisons entre les matrices et les empreintes permettront de tenter une datation, situer la durée d'usage, la localisation, les pratiques liées à l'emploi de la matrice. Elles nécessitent temps

11. On me permettra de renvoyer aux tableaux placés à la fin de mon article : « Matrices de sceaux, copies, imitations, faux ou pastiches », dans Gil, et Chassel, *Pourquoi les sceaux ?*, p. 83-87. Une nouvelle version plus complète est parue dans Chassel et Delgrange, *Les matrices de sceaux...*, 2016.

12. Quelques exemples parmi d'autres : la matrice en argent du sceau aux causes de la vicomté de Gailfontaine (AN, Sc/N/838) conservée dans le fonds de la collection Auguste Preux à Douai (P, 760), achetée 150 francs-or en 1877 par le collectionneur à Barjot, négociant parisien, pouvait, et a été considérée longtemps comme « bonne ». La matrice originale accompagnée de celle du contre-sceau, toutes deux attachées à une chaîne, a fait l'objet d'un article dans les *Procès-verbaux de la commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. 2, 1849-1866, Rouen, 1867, p. 387. L'ensemble est aujourd'hui au musée Mathon-Durand à Neuchâtel-en-Bray (Seine Maritime). Mais on connaît un autre exemplaire de la même matrice au British Museum (Londres), inv. 1876. 1017-1 ; Birch, *British Museum*, n° 19074 (ces deux derniers renseignements m'ont été fournis par Christophe Maneuvrier à qui j'adresse mes remerciements) – Une large matrice de Saint Pierre de Vilich près de Bonn, a été mise en vente récemment ; s'est-on bien assuré de l'état des deux autres exemplaires connus, l'un au musée de Cologne (passant pour une copie, d'après le professeur Toni Diederich, dans une correspondance entretenue avec John Cherry et nous-même en date des 16, 23 et 24 décembre 2015), l'autre, la bonne, toujours conservée au couvent Saint Pierre de Vilich ? – Enfin l'histoire de la vraie-fausse matrice de Philippe d'Alsace (AN, Sc/A/51) trouvée (?) dans le lit de la rivière Aa à Watten en 1837, aujourd'hui dans les collections de la BnF, cabinet des Médailles, évoquée à la fin du présent article, illustre le côté mystérieux ou plutôt les mystifications entourant certaines « découvertes ».

13. Revue éditée par la Société française d'héraldique et de sigillographie depuis 1938. La mise à jour de la *Bibliographie de la sigillographie française* (Gandilhon et Pastoureau, 1982) est consultable sur le site internet <http://sfhs-rfhs.fr>

14. Voir article de présentation sur : <http://heraldica.hypotheses.org/2973>

patience, documentation et vérifications. À la suite du présent article, sont signalés quelques exemples ou « heureuses rencontres », rétablissant parfois le pedigree de matrices encore existantes confrontées avec leurs empreintes.

Des découvertes et des mises sur le marché de matrices sorties de terre dans le cadre de fouilles archéologiques contrôlées et maintenant assez souvent « sauvages » permettent de constituer un corpus informel et fugace. Il serait intéressant de pouvoir suivre ces apparitions dans le cadre des ventes, qu'il s'agisse d'adjudications aux enchères ou de gré à gré, officiellement ou dans un quasi-anonymat.

Il restera à vérifier si la matrice peut s'inscrire dans une chaîne « évolutive » presque « darwinienne », tenant compte des modes d'utilisation et d'apposition du sceau, des pratiques de chancellerie spécifiques à certains pays, suivant des techniques originales de scellement. Les modifications apportées aux formes et aux modes de préhension des matrices indiquent le passage de la cire au cachet en laque ou sur papier et enfin au timbre humide. Apparaissent également des types régionaux et des formes marquées par le goût d'une époque.

II. « HEUREUSES RENCONTRES » : QUELQUES EXEMPLES DE MATRICES CONFRONTÉES À LEURS EMPREINTES

Le rapprochement de l'empreinte d'un sceau ancien apposé sur un document avec la matrice originale n'est pas chose courante. En documentant deux collections de matrices, celle de l'érudit cambrésien Victor Delattre († 1888), receveur municipal à Cambrai, acquise par le musée des Beaux-Arts de Lille en 1911¹⁵, et celle d'Auguste Preux, magistrat et collectionneur douaisien († 1879), conservée aux Archives municipales de Douai, j'ai retrouvé les empreintes faites à partir de plusieurs matrices anciennes¹⁶.

Dès 1869, Delattre signale plusieurs matrices dont il vient de se rendre acquéreur. Ces pièces sont commentées pour la première fois lors des séances de la Société de numismatique du 20 décembre 1869 et du 7 janvier 1870. L'abbé Bourgeois rend compte de l'existence de la collection de Victor Delattre, rapidement décrite à partir d'une *notice longue et détaillée sur les découvertes faites dans ses provinces*. Le 17 janvier 1870, il présente les empreintes de six matrices¹⁷. C'est en examinant le manuscrit légué par Auguste Preux avec sa collection qu'on apprend que les deux collectionneurs avaient procédé à un échange le 5 juin 1869 et que 5 des 6 matrices signalées par Victor Delattre à l'abbé Bourgeois provenaient de cette opération¹⁸ :

- Abbaye Notre-Dame de Vaucelles (Cist.)¹⁹, cédée à Delattre par Auguste Preux (*fig. 1*).

15. Victor Delattre (1819-1888). Sa collection de sceaux, de plus de 300 pièces, a été acquise en 1911 par le Musée des Beaux-Arts de Lille (ci-après MBA). Elle est accompagnée d'un « Dossier sphragistique » manuscrit qui comprend un ensemble de notices accompagnées de photographies tirées d'après les empreintes ; V. Delattre se proposait de faire publier cet ensemble par la Société des arts et sciences de Lille ; le projet fut sans doute interrompu par sa mort en 1888. Voir : D. Delgrange, *La collection de matrices de sceaux de Victor Delattre, érudit cambrésien († 1888)*, Cambrai, 2005 (Société d'émulation de Cambrai) (n^{le} version, Lille, 2019). Plusieurs pièces de la collection ont été présentées lors de l'exposition *Empreintes et matrices. Les sceaux du patrimoine historique et artistique du Nord (XII^e-XVIII^e siècle)*, Lille, Palais des Beaux-Arts, 2008-2009 (catalogue par A. Vilain, J.-L. Chassel et M. Gil), Lille, 2008 – Pendant les travaux de rénovation du Palais des Beaux-Arts, la collection fut temporairement déposée au Musée d'histoire naturelle.

16. Né à Douai, Auguste Preux (1822-1879) légua à sa ville natale un important ensemble de matrices de sceaux comprenant 1200 pièces, accompagné d'un catalogue manuscrit (AM Douai, ms 1 S 70, ancien ms 1499 de la BM Douai), composé d'une série de cahiers contenant la liste des pièces, principalement des matrices de sceaux, achetées, échangées et revendues par A. Preux entre mars 1849 et le 7 septembre 1879. Un nouveau catalogue illustré de cet ensemble a été rédigé par nous-même avec l'aide de Marc Crucifix, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, tiré à peu d'exemplaires, il est consultable aux AM de Douai et à Paris, aux AN, service des Sceaux. Quelques pièces relatives à la Flandre ont été décrites par nous dans les *Annales du Comité flamand de France*, t. 63, 2005 (« Sceaux de Dunkerque »), pp. 11-14, t. 64, 2006 (« Matrices de sceaux de Dunkerque et sa région »), pp. 11-18, et t. 65, 2007 : « Le Comité flamand de Flandre et la sigillographie. Sceaux, matrices de sceaux et sigillographes membres du Comité flamand - leur activité vers 1860 », t. 65, p. 21-23, ainsi que onze autres (« Matrices de sceaux de la collection Auguste Preux intéressant la Pévèle ») dans *Pays de Pévèle*, n° 63, 2008.

17. *Comptes rendus de la Société numismatique et d'archéologie*, t. 2, Paris, 1870, p. 144.

18. Nous pouvons suivre avec précision les mouvements de la collection Preux grâce au journal dans lequel il consignait les entrées et sorties de sa collection (AM Douai, ms 1 S 70).

19. Lille, MBA, « Dossier sphragistique », n°113, p. 84 – Abbaye N.-D. de Vaucelles, comm. Les Rues-des-Vignes, Nord, cant. Câteau-Cambrésis.



1. Empreinte tirée de la matrice du cachet de l'abbaye de Vaucelles
 Hauteur : 25 mm - Lille, Musée des Beaux-Arts, collection Delattre - Cliché D. Delgrange

- Richard Moreno, abbé de Vaucelles²⁰, sur laquelle nous reviendrons plus bas (*fig. 3*), vient de Preux qui l'avait acquise du collectionneur lillois Edouard Van Hende à une date située « fin mai 1869 ».
- Notre-Dame de Walincourt (Guillemites)²¹ ; une nouvelle lecture nous fait plutôt voir le sceau de Guillaume de Le Wale, nous avons signalé par ailleurs des corrections à ajouter au travail de Delattre.
- Guy, moine de Fémy, XIII^e siècle²², provenant de Preux.
- Arard de Vendegies²³, provenant de Preux.
- Enfin l'abbaye Notre-Dame de Mont-saint-Martin (Prémontrés)²⁴, échangée à Preux en 1869, lequel l'avait obtenue d'un habitant de Péronne en 1855 (*fig. 2*).

La publication de l'abbé Bourgeois ne fut pas accompagnée d'illustrations. On peut observer que cet échantillon est homogène, mis à part le sceau d'Arard de Vendegies (n° 27 du catalogue ou « dossier sphragistique » de Delattre). Il comprend les numéros 113 à 117 qui se retrouvent dans le même ordre dans le catalogue de Victor Delattre. On peut supposer que cette collection était déjà très importante en 1869, comprenant vraisemblablement plus de deux cents numéros.

1. Sceau de l'abbaye de Mont-Saint-Martin : empreinte, relevé et matrice

Le sceau de l'Abbaye Notre-Dame du Mont-Saint-Martin est connu par l'empreinte datant de 1300 décrite par Germain Demay dans le recueil consacré aux sceaux de Flandre, n° 6779²⁵, curieusement, la matrice n'avait pas été signalée par Preux qui pourtant la possédait depuis 1855 et qui était en rapport avec Demay.

L'exemplaire imprimé de la publication l'*Inventaire des Sceaux de la Flandre* de Demay aux Archives départementales du Nord à Lille a fort heureusement été annoté et porte les indications des numéros de cotes renvoyant aux actes avec sceaux conservés dans ce dépôt. En regard du n° 6779, nous pouvons lire la mention manuscrite correspondant au document sur lequel le sceau est apposé : 3 H 14/172. L'empreinte du sceau appendue à l'acte est bien nette, en cire brune virant à une couleur ébène ; elle pend à une queue de parchemin, comme les deux autres sceaux appendus à l'acte ; une quatrième, tombée, a disparu.

20. Lille, MBA, coll. Delattre, « Dossier sphragistique », n°114, p. 85.

21. *Ibid.*, n°117, p. 89 – Abbaye du Val-Notre-Dame (dite des Guillemins), Nord, com. Walincourt-Selvigny, cant. Le Cateau-Cambrésis.

22. *Ibid.*, n° 116, p. 87.

23. *Ibid.*, n°27, p. 29.

24. *Ibid.*, n°115, p. 86. Avant d'appartenir à Delattre la matrice était entrée au début de l'année 1855 dans la collection d'Auguste Preux ; elle avait été achetée 4 francs avec 6 autres matrices à un « habitant de Péronne » (AM Douai, ms 1499/4, pièce 50, 2v°) – Abbaye N.-D. du Mont-Saint-Martin, à Gouy, Aisne, canton Bohain-en-Vermandois.

25. Demay, *Flandre* : AN, Sc/F/6779.

On remarque, émergeant de l’empreinte, sur le côté gauche, un autre morceau de parchemin, peut-être destiné à empêcher le détachement du sceau²⁶. L’empreinte sur l’acte et la matrice révèlent le même défaut : une aspérité dans le flan, visible sur l’empreinte à gauche du trône de la Vierge ; il faut y voir la preuve de ce que le tirage ancien a bien été fait avec la matrice. Dans la description du sceau, Delattre voit des têtes d’animaux sur les montants du trône, or la photographie et l’empreinte ne montrent que les plis de la robe.



2a. Abbaye du Mont-Saint-Martin, Empreinte originale de 1300
Ø 57 mm - Lille, AD Nord, 3 H 14/172

Delattre a bien lu l’ouvrage de Demay, puisqu’il signale son numéro (6779) ; on sait par ailleurs qu’il connaissait le fonds ancien de la bibliothèque de Cambrai et qu’il s’y documentait. Or, il date ce sceau du XII^e siècle alors que l’acte signalé par Demay est de 1300 et qu’une empreinte de 1226 avait été repérée au XVIII^e siècle dans les relevés d’anciens chartiers par le chanoine Mutte, illustrés dans les années 1740 par le dessinateur cambrésien Antoine Taisne²⁷. S’il était peut-être difficile à Victor Delattre de faire un sondage aux Archives départementales à Lille, il avait toute latitude pour examiner le recueil de Mutte à la bibliothèque de Cambrai qu’il fréquentait régulièrement. La matrice, entrée dans la collection d’Auguste Preux dès 1855, n’a pas été signalée par Demay qui ne connaît que l’empreinte datée de 1300. Cette matrice a été vendue en 1911 au Musée des Beaux-Arts de Lille avec l’ensemble de la collection de sceaux alors en possession des héritiers de Victor Delattre y compris le manuscrit du collectionneur. Les notices de Delattre sont illustrées avec les photographies des empreintes tirées sur papier à partir des matrices originales.

26. Philippe Jacquet, restaurateur de sceaux anciens (atelier ARES), a procédé récemment à des analyses spectrographiques des sceaux montrant une diversité de mode d’apposition du sceau et de façonnage des liens à l’intérieur de l’empreinte.

27. Un des registres est conservé à la BM Cambrai (ms 1050) et l’autre aux AD Nord à Lille (ms 133).



2b. Matrice originale en alliage cuivreux (Lille, Musée des Beaux-Arts, coll. Delattre)



2c



2d

Abbaye du Mont-Saint-Martin. De gauche à droite : 2c. Photographie d'une empreinte tirée à partir de la matrice, par Victor Delattre (Lille, Musée des Beaux-Arts, coll. Delattre, « Dossier sphragistique », n°115, p. 86) – 2d. Dessin du peintre cambrésien Antoine Taisne, figurant dans le recueil de relevés de sceaux, réalisé pour le chanoine Mutte (vers 1740), d'après l'empreinte de 1226 (BM Cambrai, ms 1050) – Clichés D. Delgrange.

Notice du catalogue de la collection Victor Delattre, n° 115, p. 86, rédigée avant 1888 (extrait) :

MONT-SAINT-MARTIN (Abbaye de Notre-Dame) XII^e siècle²⁸

Sceau rond de 57 millimètres. Dessin inédit décrit par M. Demay dans l'inventaire des sceaux de Flandre sous le n° 6779. La vierge assise sur un trône avec têtes d'animaux²⁹, la tête couronnée et nimbée, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus aussi nimbé.

(Légende) : « ✕ S' : CONVENTVS : MONTIS : SANCTI : MARTINI : »³⁰. Matrice originale.

L'abbaye du Mont Saint Martin, de l'ordre des Prémontrés, bâtie non loin des sources de l'Escaut fit longtemps partie du Cambrésis. Jean Le Carpentier³¹ fait encore figurer les armes de l'abbaye Notre-Dame dans la carte qu'il intitule : « Désignation des séances des États du Cambrésis ». Elles portaient d'argent au sautoir de gueules, l'écu posé sur une crosse abbatiale tournée à senestre. On doit retrouver des sceaux de l'abbaye aux dites armes. Cette abbaye possédait jadis à Cambrai un hôtel magnifique sur le Mont des Bœufs, il fut ruiné avec la Collégiale St Géry pour faire place à la Citadelle construite par Charles Quint en 1543.

Dans cette notice, Victor Delattre a omis d'indiquer le métal et le mode de préhension. Il s'agit d'une arête dorsale saillante effilée, destinée à faciliter la prise complétée par un anneau de suspension, disposée au revers de la matrice (voir plus loin, tableau 4, type 5). Cette pièce est remarquable par sa taille, la qualité de sa gravure, l'inspiration de la scène restituée avec fraîcheur. L'examen de la matrice permet de lever tout doute sur son authenticité.

2. La matrice de cachet de Dom Moreno, abbé de Vaucelles, et sa frappe sur un plat de reliure

Le numéro 114 du catalogue de la collection de Victor Delattre correspond à une matrice de cachet du XVII^e siècle, celle de Dom Richard Moreno, abbé de Vaucelles de 1673 à 1720. Les armes de l'abbé furent enregistrées dans l'*Armorial général* de 1696³². C'est vraisemblablement à partir de cette publication qu'Édouard Van Hende, ou plutôt Auguste Preux³³, à qui cette matrice a appartenu avant de passer dans la collection Delattre, ont pu identifier les armoiries. D'après la note de Preux – propriétaire de cet objet échangé au lillois Van Hende à la fin du mois de mai 1869 et ré-échangé le 5 juin de la même année à Delattre –, la matrice est en fer³⁴.

Le cachet, de forme ovale mesure 26 mm de haut. En son centre, on distingue un écu, de forme « espagnole », à une tour ouverte et donjonnée, accompagnée en chef de deux aigle, timbré d'une mitre et d'une crosse ; il est soutenu par une banderole sur laquelle on lit la devise : / NIGRA SVM SED FORMOSA / (« Je suis noire, mais je suis belle »)³⁵.

La reliure en vélin recouvrant les deux tomes de l'*Histoire généalogique des Pays-Bas...* par Jean Le Carpentier³⁶ conservés à la Bibliothèque de Cambrai, provenant de Victor Delattre, est

28. Le bordereau d'achat du 8 novembre 1911 (n° 138) indique curieusement un point d'interrogation au lieu d'une valeur d'achat. D'autres empreintes avaient été relevées au XVIII^e siècle lorsque, vers 1740, l'abbé Mutte († 1774), avait fait dessiner par le peintre Antoine Taisne les sceaux pendants à des actes conservés dans les chartiers de Cambrai (voir AD Nord, ms 133, et BM Cambrai, fonds ancien, ms 1050). La plus ancienne de ces empreintes est datée de 1227. Il faut souligner le fait qu'il est très rare de pouvoir rapprocher une empreinte de sceau ancien d'avec sa matrice et de pouvoir confronter ces originaux à une documentation ancienne.

29. Les têtes d'animaux ornant les montants du trône sont en fait les plis de la robe de la Vierge qui offre une pomme à l'Enfant Jésus (remarque de J.-L. Chassel).

30. En majuscules latines, ponctuation par des doubles points.

31. Insérée dans certains exemplaires de *L'Histoire généalogique des Pays-Bas ou histoire de Cambrai et du Cambrésis*, Leyde, 1664, en particulier celui qui est conservé à la BM Cambrai. On sait qu'il faut prendre avec beaucoup de prudence les productions de cet auteur polygraphe. Paul Meyer, le linguiste du XIX^e siècle, avait fait une critique sévère de plusieurs (pseudo) chartes introduites par Carpentier.

32. H. Borel d'Hauterive, *Armorial de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis. Recueil officiel dressé par ordre de Louis XIV (1696-1710), publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, 1856.

33. Des échanges de courrier entre le numismate lillois Édouard Van Hende (1819-1900), auteur de *La numismatique lilloise*, Lille 1858, et Preux (Lille, MBA, Service documentation) prouvent que c'est plutôt ce dernier qui a une meilleure connaissance de l'héraldique.

34. AM Douai, ms 1499/4 (année 1869).

35. Verset du *Cantique des cantiques* (I, v. 4).

36. Le véritable titre, souvent abrégé, est : *Histoire généalogique des Pays-Bas et de Cambrai...*, édition de Leyde, 1664. Les errements généalogiques de Jean Le Carpentier, qui s'intitule lui-même « historiographe intègre » (*sic*) en frontispice de ses œuvres, ont été replacés à leur juste niveau par A. Blin (« Examen critique d'une notice de Le Carpentier », *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. 20^e, 1869, p. 133 et s.), de Vendegies (*ibid.*, t. 34, 1878, p. 59 et s.) et par le linguiste Paul Meyer (« Observations grammaticales sur quelques chartes fausses en langue vulgaire », *BÉC*, 1862, p.132).

ornée de l’empreinte faite à partir du cachet de Dom Moreno. Cet exemplaire de l’ouvrage de l’ancien chanoine de Saint-Aubert de Cambrai, religieux savant et détroqué, un peu filou, en relation avec les frères de Launay³⁷ a donc appartenu à Richard Moreno et, deux siècles plus tard, Victor Delattre a utilisé cet ouvrage, l’enrichissant de petites vignettes et de notes discrètes. Les armoiries ont été enregistrées à l’*Armorial Général* de 1696 (BnF, ms fr. 32239, p. 459), où le prélat est prénommé « Louis » : « d’or à une tour de gueules donjonnée d’une autre de même, accompagnée en chef de deux aigles de sable, couronnées et onglées de gueules ».



3. Empreinte du cachet de Dom Richard Moreno, abbé de Vaucelles de 1673 à 1720

H. : 26 mm - Lille, MBA, coll. Delattre, « Dossier sphragistique » - Cliché D. Delgrange

L’emploi d’une matrice de cachet sur le cuir de la couverture, comme un fer de relieur témoigne d’une utilisation originale et peu banale. Un autre exemple est fourni avec le sceau de Simon Leboucq que nous évoquerons plus bas.

3. La matrice de Claude Delamie (XVI^e siècle) : l’objet, les empreintes, le dessin

Cette matrice est également conservée dans la collection de Victor Delattre³⁸. L’érudit en fait une description très sommaire dans le « dossier sphragistique », Musée des Beaux- Arts de Lille³⁹ :

Matrice originale, sceau de 35 millimètres, inédit.

Écu au chevron accompagné de 3 glands, 2 et 1.

Tenant : un sauvage armé d’une massue.

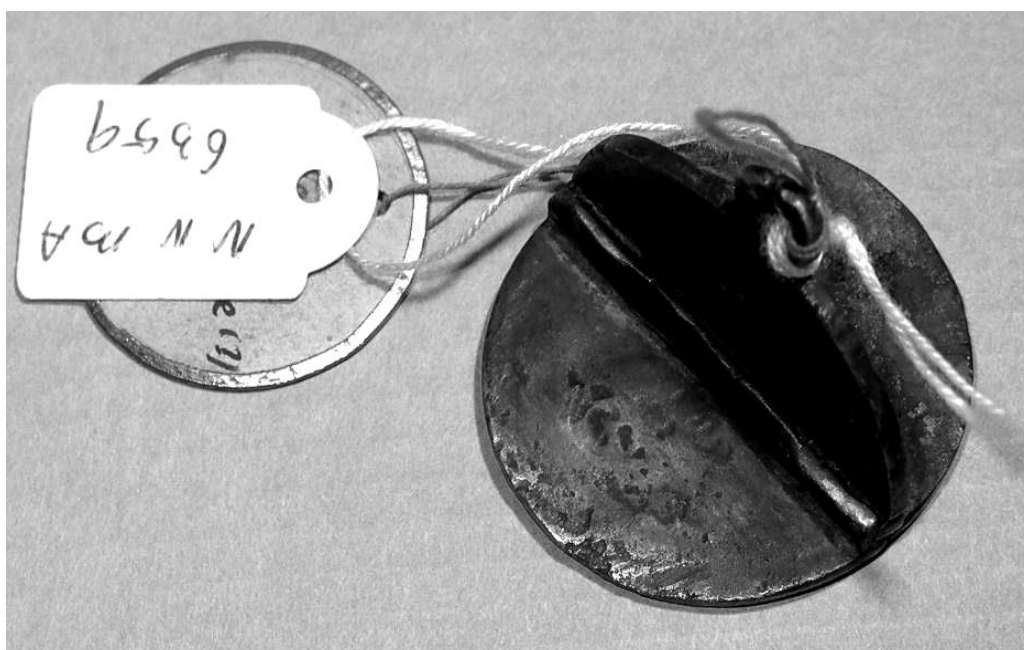
Légende fruste : ... Delal ... [Delattre n’a pas déchiffré la légende qui est pourtant lisible].

Ajoutons que la matrice est en laiton, la prise est une demi-lune posée sur une charnière, mode de préhension typique de la fin du XV^e jusqu’au XVII^e siècle. Delattre, assez précis dans ses lectures, n’a pas déchiffré la légende pourtant bien lisible : / CLAUDE DELAMIERE /, le diamètre mesuré est de 37 mm. Victor Delattre a peut-être pris en compte la largeur de l’empreinte. Ce sceau, comme ceux décrits à la fin du « dossier sphragistique », de 178 à 204, font peut-être partie des dernières acquisitions de Victor Delattre qui n’aurait pas eu le temps de les étudier en détail.

37. Le Carpentier cite à plusieurs occasions des contributions des Launay à son *Histoire généalogique...* À propos des frères Pierre et Jean de Launay et de leurs démêlés avec la justice des Pays-Bas catholiques et de la France, voir Galesloot, *Pierre-Albert et Jean De Launay*, Bruxelles 1866 ; Ph. de Ghellinck, « Du danger d’être faussaire au XVII^e siècle », dans *Publications extraordinaires de la Société royale d’histoire et d’archéologie de Tournai*, t. 1, 1984 ; mon article « Hérauts d’armes et généalogies au XVII^e siècle » dans la revue *Votre généalogie*, n° 13-15, mai-octobre 2006, ainsi que ma publication : *Impostures héraldiques au XVI^e siècle : les frères Pierre et Jean de Launay, généalogistes, héraldistes, faussaires pseudo barons de Launay*, Wasquehal, 2013 (publications Généalo).

38. Lille, MBA, coll. Delattre, cote provisoire NNBA 6359.

39. Lille, MBA, coll. Delattre, « Dossier sphragistique », n° 179



a



b



c

3. Claude Delamiere. En haut : a. Dos de la matrice (Lille, MBA, coll. Delattre, cote provisoire NNBA 6359) – En bas, de gauche à droite : b. Face de la matrice (ibid.), Ø 37 mm. – c. Dessin du sceau par Antoine Taisne, vers 1740 (AD Nord, ms 133), d'après l'empreinte originale de 1589 (AD Nord, 36 H 97) - Clichés D. Delgrange.

Un sceau formé à partir de cette matrice est apposé sur un acte daté de 1589 conservé aux Archives départementales du Nord à Lille⁴⁰. Le dessin relevé à partir d'un autre document, un dénombrement de fief de l'abbaye Saint-Aubert portant la date de 1591, avait été reproduit par le peintre cambrésien Antoine Taisne vers 1740 pour illustrer le relevé de chartes exécuté par le chanoine Mutte⁴¹. À quelques petits détails près, le dessin de Taisne sur la page de ce manuscrit correspond bien à celui de la matrice. Le hasard de nos consultations a donc permis de confronter encore une fois la matrice à une empreinte et au dessin apparaissant dans un manuscrit, un relevé de cartulaires.

40. AD Nord, 36 H 97 ; voir Demay, *Flandre*, AN, sc/F/2313.

41. AD Nord, ms 133.

4. La matrice du sceau de Simon Le Boucq et sa frappe sur un plat de reliure de 1619`

Les armoiries de Simon Le Boucq, patricien valenciennois mort en 1657 sont connues. Elles sont décrites dans l'acte d'anoblissement octroyé par Philippe IV, roi d'Espagne le 1651⁴². Les autres membres de la famille Le Boucq de Valenciennes utilisaient des armoiries simples, à trois ruches, et usaient de brisures aussi simples, lambel, étoile, croissant⁴³. La matrice de sceau de Simon Le Boucq est réapparue à l'occasion d'une vente aux enchères à Drouot en 2008⁴⁴ et a été acquise par un particulier. Le type héraldique, un écu timbré d'un heaume avec un bouc issant pour cimier, suit parfaitement la description des armes dans l'acte d'anoblissement. Or cette matrice a servi à marquer le décor doré des plats de couverture en cuir de veau d'une histoire de Valenciennes conservée à la bibliothèque municipale de Douai⁴⁵.

L'examen attentif de cette matrice et une recherche documentaire la concernant nous invitent à suivre plusieurs pistes : une première concerne le style héraldique bien caractéristique d'une époque; la deuxième nous guide dans le labyrinthe généalogique forgé par Simon Le Boucq ; la troisième fournirait des indices permettant de croire à l'existence d'un atelier de gravure spécialisé en matrices de sceaux à Valenciennes dans la première moitié du XVII^e siècle ⁴⁶ ; enfin, on s'aperçoit que le sceau de Simon Le Boucq, communiqué autrefois aux Archives nationales qui en avaient fait un moulage ⁴⁷, a été bien mal identifié (ce n'était pas le seul !) dans le catalogue de la vente publique de 2008⁴⁸.

La matrice est en laiton. Le flan, d'un diamètre de 34 mm. est parfaitement poli, marqué par un coup accidentel sur le rebord, au dessus du prénom Simon. La légende est gravée en lettres capitales latines : / SIMON . LE . BOVCQ ./, précédée de quatre petits points disposés en croix, ponctuée par trois autres plus marqués. Les armoiries sont dans le beau style héraldique « septentrional » des XVI^e et XVII^e siècles ⁴⁹. Elles occupent la plus grande partie du champ. L'écu, légèrement pointu, expose les armes de Simon Le Boucq⁵⁰. Celles-ci sont écartelées : aux 1 et 4 (d'azur) à trois ruches (d'or) (*Le Boucq*) ; aux 2 et 3 bandé de six pièces (d'or) et (d'azur), au franc-canton (de gueules) chargé d'un croissant (d'argent) (*Noyelle-Goudelet*) ; et sur le tout : de (gueules) à la fasce d'(or), accompagnée en chef d'une vivre de même et brisée d'un étoile à six rais (d'azur) (*Jauche de Mastaing*⁵¹). Un heaume de tournoi à grilles (d'argent grillé d'or) timbre l'écu, posé de trois-quarts, accompagné de lambrequins largement étalés, avec pour cimier une tête

42. R. Rodière et Th. Leuridan, *Table héraldique de l'épigraphie du Nord*, Fontenay-le-Comte, 1938 (Société d'études de Cambrai), n°2031, p. 69. Un cousin de Simon, Henri Le Boucq, utilise en 1644 un cachet sans légende au type armorié : écu à trois ruches, timbré d'un heaume taré de profil, avec lambrequins et un lion rampant pour cimier ; Pierre, le fils d'Henri brise d'un croissant en chef (AN, sc/F/3716) ; François, d'une étoile (sc/F/3714). Une confirmation d'anoblissement avec modification d'armoiries avait été accordée à Henri, seigneur de Campcourgean, le 9 octobre 1640 ; le bouc dans un vol qui timbraient les armes avait été remplacé par un lion (AN, Sc/F/5270). Voir aussi Y. Janssens et L. Duerloo, *Armorial de la noblesse belge*, Bruxelles, 1992, t. 1, p. 353.

43. D. Delgrange, « Sigillographie valenciennoise : les matrices de sceaux de Simon Le Boucq, Claude de Haynin... », *Mémoires du Cercle archéologique et historique de Valenciennes*, t. 10. 2010, p. 185-195, ici p. 192.

44. Vente Libert, Paris, Drouot, 24 septembre 2008, lot n°240.

45. BM Douai, ms 673, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*. Je remercie chaleureusement M. Jean Vilbas, conservateur à la BM de Douai, qui m'a communiqué ce document.

46. D. Delgrange, « Sigillographie valenciennoise... » (cité *supra*, n. 42). Ces matrices apparaissent comme ayant été réalisées avec le même « coup de main », selon la même technique.

47. AN, Sc/St/6897.

48. « Alsace au XVI^e siècle » (voir *supra*, n. 43).

49. Nord de la France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne rhénane.

50. Janssens et Duerloo, *Armorial de la noblesse belge* (cité *supra*, n. 41), p. 353, 1 (Le Boucq de Beaudignies).

51. Un document conservé aux AD Nord à Lille (B 19862, « Fonds Godefroy », double feuillet papier, filigrane hollandais au lion dans l'enclos, sans doute de la main de l'archiviste Godefroy en place vers 1780), contient la réponse aux interrogations de Jacques Paviot à propos de la présence des quartiers Mastaing dans les armes attribuées à Jacques Le Boucq sur la page de frontispice du ms 1025 de la BM de Valenciennes (voir Albert Châtelet, *Visages d'antan. Le recueil d'Arras, XIV^e-XVI^e s.*, présentation par Jacques Paviot, Doussard, 2007). La fin du texte nous apprend que l'original de ce vidimus aurait été copié sur un autre datant du premier février 1594. Cette copie a été faite le 20 octobre 1617 à la demande de Simon Le Boucq par Jacques Carlier et Jean Legrand, jurés du Catel de Valenciennes... Godefroy a porté en marge l'annotation : *Fausse généalogie de Le Boucq – Réformée !*

et col de bouc – ou bouc naissant – (d'argent barbé et acorné d'or), issant d'un bourrelet ou tortil (d'or et d'azur), description correspondant à celle inscrite dans l'acte d'anoblissement de 1651⁵².

Sur le sceau, les émaux ne sont pas restitués par des traits ou des points dans la gravure, ils sont marqués par un enfoncement plus profond du métal sur les bandes et la fasce. Le code permettant de traduire les couleurs par des traits ou des points, inventé par Zangrius⁵³ à la fin du XVI^e siècle, repris par le jésuite italien Sylvestre de Pietra Santa⁵⁴, puis par le Français Marc Vulson de La Colombière en 1644, est encore, vers le milieu du XVII^e siècle, une nouveauté que les imprimeurs inaugurent et ne s'est pas encore répandu dans toutes les productions, planches imprimées et sceaux.

Du point de vue technique, en considérant la restitution des éléments héraldiques, la dimension, la profondeur de la gravure, la forme et les traces de limes de la prise, la matrice de Simon Leboucq apparaît comme étant sortie du même atelier que trois autres matrices valenciennes⁵⁵ conservées dans la collection d'Auguste Preux : le sceau (44 mm) et le contre-sceau (35 mm) de Claude de Haynin⁵⁶, et le contre sceau (sans légende, aux armes pleines) d'un Lannoy⁵⁷.



4a. Matrice de sceau de Simon Le Boucq

Ø 34 mm - Collection particulière - Cliché D. Delgrange

52. Madrid, 5 juin 1651, « Anoblissement par le roi Philippe IV de Simon Le Boucq, prévôt de la ville de Valenciennes », Archivo general de Simancas, Secretarias provinciales Flandes, 1435, fol. 10, et AGR (Bruxelles), Manuscrits divers, 266, fol.1, mention signalée dans Janssens et Duerloo, *Armorial de la noblesse belge* (cité *supra*, n. 41), p. 353. Voir aussi Rodière et Leuridan, *Table héraldique* (cité *ibid.*), n°4838, p. 18.

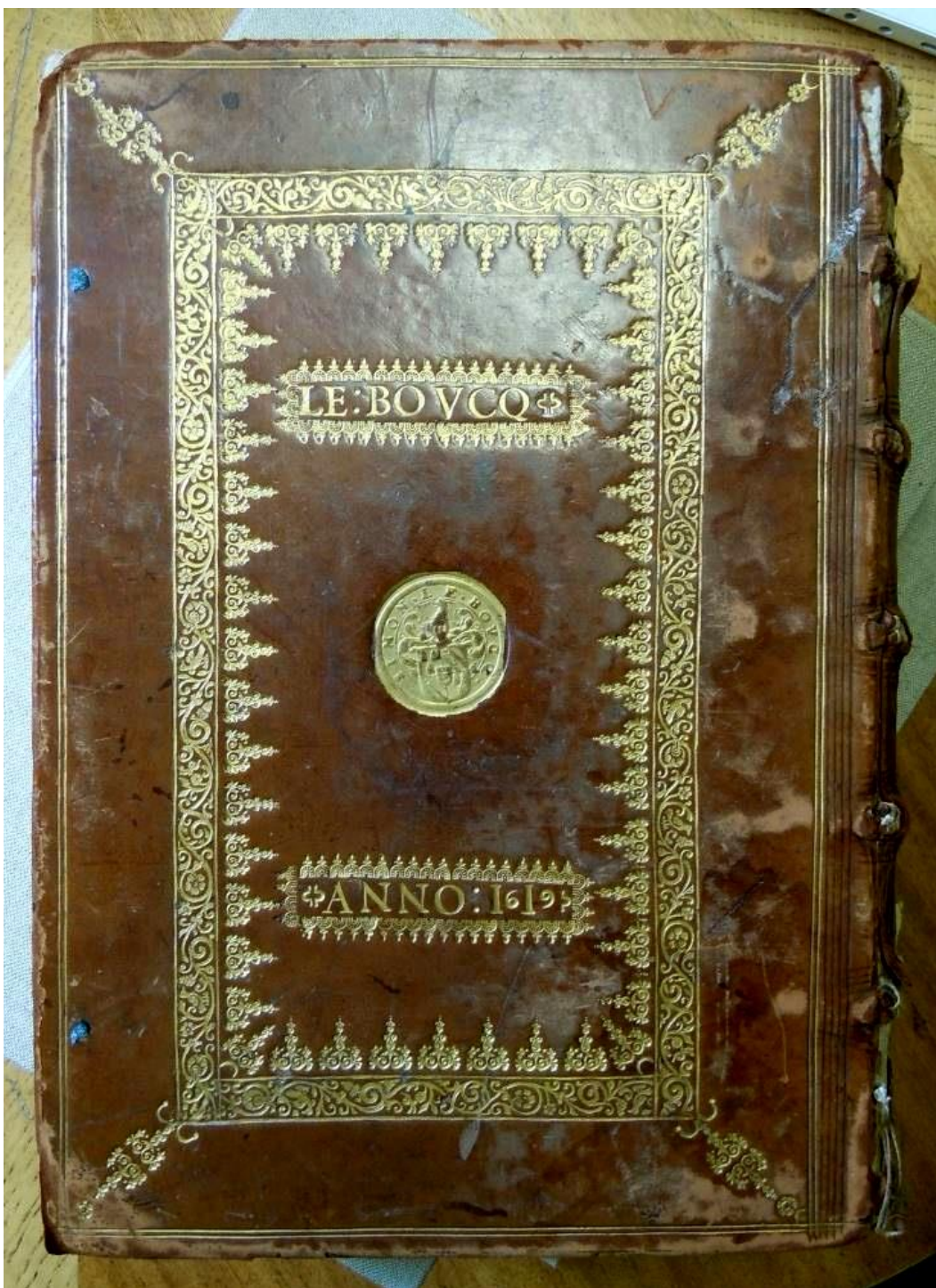
53. B. de Zangre ou « Zangrius », graveur de la carte héraldique du Brabant dessinée par Rincvelt en 1600. Les graveurs et imprimeurs des Pays-Bas du sud (Brabant, Flandre) s'approprièrent très rapidement cette technique : Jacques Francquart (*Pompe funèbre de l'archiduc Albert*) et le lillois Martin Doué (carte de 1623).

54. Pastoureau, *Traité d'héraldique*, p. 112 ; du même, « Aux origines des hachures héraldiques », *RFHS*, t. 65, 1995, p. 21 à 31.

55. Delgrange, *Sigillographie valenciennaise* (cité *supra*, n. 42).

56. AM Douai, coll. Preux, inv. n° 880-881. Claude de Haynin, chevalier, seigneur de Warlaing, Querenain, etc., prévôt de Valenciennes, mort le 4 novembre 1661 à 81 ans, fils de Claude († 1615) ; il est un contemporain de Simon Le Boucq, appartenant à la même génération. Voir Th. Leuridan, *Épigraphie du Nord. Arrondissement de Valenciennes*, Cambrai, 1932 (Société d'études de la province de Cambrai, Mémoires, 25), n° LXXXII.

57. AM Douai, coll. Preux, inv. n°85. Des pièces du fonds Caffiaux (AM Valenciennes), signalent, entre autres, André de Lannoy, seigneur de Lesdain en 1605 (Caf. 6150), Antoine de Lannoy, seigneur d'Inglebert en 1672 (Caf. 2130), fils de feu Nicolas, mort avant 1651 (Caf. 7728).



4b. *Plat de reliure frappé de la matrice de Simon Le Boucq*
Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes, BM Douai, ms. 1183 - Cliché D. Delgrange

Pour la reliure, un problème apparaît : il concerne la date de 1619, répétée au bas de chaque plat, dans un cadre intégrant, en haut, le nom / LE BOUVCQ / et, au centre, l’empreinte de la matrice décrite ci-dessus. Cette marque laisserait comprendre – ce fait nous paraît assez étonnant – que la matrice aurait été réalisée au moins vingt-deux ans avant l’acte d’anoblissement ! Après tout

pourquoi pas, surtout si la date est éventuellement destinée à marquer un évènement ? Cependant loin de constituer une preuve définitive, et à la lumière de ce qu'on commence à mieux cerner à propos de Simon Leboucq⁵⁸, l'emploi de ce sceau pourrait constituer un indice supplémentaire de la propension qu'avait le personnage à « embellir » l'histoire, à commencer par la sienne. Les indices fournis par la sigillographie permettraient ici démasquer une manipulation documentaire⁵⁹.

III. UN EXEMPLE A NE PAS SUIVRE : LE CATALOGUE DE LA COLLECTION CHAPPÉE

Le catalogue de la collection Chappée publié en 1940⁶⁰ décrit de nombreux sceaux. S'il offre l'avantage de présenter une iconographie inédite, on n'apprend souvent pas grand chose à la lecture des notices. L'ensemble est-il homogène ? Les pièces décrites sont-elles encore en possession du collectionneur ? S'agit-il d'empreintes originales ou de tirages et copies qui pullulaient déjà dans les collections ; avons-nous affaire à des matrices originales ou plutôt à des moulages contrefaits ou des pastiches ? Les réponses à ces questions ne viennent pour chacune des rubriques qu'avec beaucoup de chance ou après avoir compulsé de nombreux inventaires...

Prenons deux exemples :

- Le sceau de Vincent de Pontelione (n° 424) est une empreinte ; il s'agit d'un tirage réalisé certainement à partir de la matrice originale qui était en possession d'Auguste Preux, lequel l'avait acquise de Raverdy à Valenciennes en mai ou juin 1873 pour la somme de 16 francs. Chappée aurait pu au moins indiquer que la pièce qu'il décrivait était une copie d'après une empreinte et d'où il la tenait...

- La *pseudo* matrice du sceau de Philippe d'Alsace, comte de Flandre (n° 9) révèle d'autres complications. Le catalogue (p. 9), indique bien qu'il s'agit d'une matrice, plate, en bronze, « sceau circulaire du XII^e siècle » (*sic*), munie d'un « appendice dans le plan... ». Il mentionne ici la provenance : « Collection de Victor Gay ». Sans doute persuadé de l'authenticité de cette pièce, l'auteur du catalogue s'est surtout attaché à documenter une notice historique et descriptive. Il aurait facilement pu remonter la filière et retrouver la rubrique publiée par Demay dans *l'Inventaire des sceaux de l'Artois*⁶¹. Vers le milieu du XIX^e siècle, l'objet appartenait à Albert-Philippe Legrand, alors vice-président de la Société des Antiquaires de la Morinie à Saint-Omer, qui en communiqua un moulage. Si Chappée avait effectué quelques recherches documentaires, il aurait pu prendre connaissance des conditions de la découverte ou pseudo-découverte faite dans le lit du fleuve Aa vers 1837, publiée aussitôt par Alexandre Hermand, numismate audomarois⁶² avec force détails pittoresques justifiant la « réalité » de l'invention : Watten était sur une voie fréquentée par le comte de Flandre, donc l'authenticité de la matrice ne pouvait pas être suspectée ! Récemment, René Laurent⁶³ a étudié de plus près la question de cette matrice forgée. On sait maintenant qu'elle passa dans la collection Legrand, puis dans celle de Victor Gay avant d'aboutir chez Chappée, au Mans, qui en fit don au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale⁶⁴ où elle est maintenant conservée.

*
* *

Les quelques cas que nous venons d'étudier semblent éclairer la question du type d'informations et d'observations qu'il est possible de tirer à partir de l'examen des collections de matrices, en particulier lorsque des documents provenant des amateurs, érudits et collectionneurs auront été conservés, comme ici pour les ensembles réunis par Preux et Delattre :

58. Et de quelques autres membres du patriciat valenciennois : voir les travaux d'Yves Junot.

59. Comme j'ai pu le démontrer à propos des sceaux utilisés vers le milieu du XVII^e siècle par les Launay (« Impostures héraldiques », cité *supra*, n. 36).

60. J. Chappée, *les sceaux du Cognier*, Le Mans, 1940.

61. Demay, *Artois*, AN, sc/A/51.

62. A. Hermand, « Notice historique sur Watten », *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1837, p. 81 et n. 2, ne précise pas les conditions de la découverte de cette bizarre matrice « en cuivre ».

63. René Laurent, *Sceaux des princes territoriaux belges du X^e siècle à 1482*, Bruxelles, 1993 (Archives générales du Royaume), t. I/1, p. 156, n°16, n. 91.

64. BnF, mat. YQ-27.900. J'adresse mes cordiaux remerciements à Clément Blanc et à Ambre Vilain qui m'ont fait savoir que cet objet était maintenant dans les collections du cabinet des Médailles de la BnF. Je reviendrai avec plus de détails sur ce curieux objet dans un article destiné au volume d'actes de la journée « Matrices de sceaux » (voir *supra*, n. 2).

LES COLLECTIONS DE MATRICES

- Concernant l'origine des pièces et la possibilité d'établir leur « pedigree », on constate qu'elles peuvent provenir, par échange ou par achat d'anciennes collections, parfois citées ; les prix mentionnés, mais pas toujours, permettent de suivre l'évolution de l'intérêt pour ces objets sur le marché des objets anciens.
- Sur le plan archéologique, les lieux et l'origine des trouvailles peuvent parfois être documentés.
- On observe que les collections se constituaient grâce à l'apport des pièces trouvées lors de travaux de fouilles ou par des échanges et des achats avec d'autres collectionneurs. Ce mode d'acquisition qu'on aurait pu croire en voie de disparition connaît depuis quelques années un regain, de nombreuses trouvailles, résultant la plupart du temps de fouilles archéologiques « sauvages », contribue à approvisionner un marché avec ses « découvreurs », ses rabatteurs, ses chalands et ses clients.
- L'examen attentif et la comparaison des types pourrait peut-être aboutir à identifier des séries « régionales », des pratiques locales.
- C'est pour l'instant l'étude des prises, associée avec celle du mode de fabrication, le style de la gravure des matrices qui permet d'établir une typologie offrant la possibilité d'une datation approximative. À défaut d'une analyse métallurgique, c'est sur cette seule typologie que repose pour l'instant la datation des matrices, elles sont en effet le plus souvent des objets isolés de leur contexte.